MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION
MAI 2017

LA CRAU

une ville à la campagne

FLEURS EN FÊTE

SOMMAIRE

INFOS LOCALES
Page 4

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
Pages 5-7

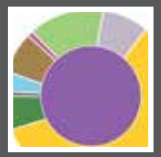

FINANCES
Le Budget Municipal
Pages 8-10

INFOS DU JIS
Page 11

ESPACES VERTS
Page 12

NOUVELLES TECHNOLOGIES
Page 13

EVENEMENT
Fleurs en Fête !
Pages 14-15

VIE ASSOCIATIVE
Page 16

SPORT
Pages 17-19

RETOUR EN IMAGES
Page 22

AGENDA DU MOIS
Pages 23-25

LA CRAU AUTREFOIS
Page 27

Les axes politiques du budget communal 2017

Comme chaque année à pareille période, je vous propose de découvrir ce qu'il faut retenir du budget communal de l'année en cours, adopté par le Conseil Municipal. Il constitue la traduction de la volonté politique de la majorité municipale, et s'inscrit encore et toujours dans le cadre du programme de mandat 2014-2020, que nous appliquons scrupuleusement et méthodiquement.

Ce budget est articulé autour de six axes majeurs :
1. stabilité des taux des impôts locaux pour la 8ème année consécutive ;
2. renforcement des moyens dédiés à la sécurité ;
3. dynamisation du commerce local ;
4. amélioration de la qualité de vie dans les quartiers ;
5. lancement du projet de réalisation du futur parc des sports ;
6. maintien de l'enveloppe financière dédiée aux associations.

Après les décisions, le passage à l'action

Dès lors que ces axes ont été définis, doit s'en suivre l'exécution. A cet effet, des lignes budgétaires ont été dégagées afin de procéder à une série d'investissements.
Malgré un environnement financier extérieur peu favorable en raison de la réduction des aides provenant de l'Etat, et compte tenu du choix délibéré de ne pas accroitre la fiscalité locale des Crauroises et des Craurois, la bonne santé financière de notre Commune permet néanmoins de réaliser les investissements suivants :

- poursuite de la réfection des voiries et des espaces verts dans les quartiers ;
- poursuite des travaux d'aménagement de l'extension du Parc du Béal ;
- poursuite du plan de déploiement des caméras de vidéo-protection ;
- acquisition du terrain destiné à la future gendarmerie ;
- lancement d'études et travaux visant à l'amélioration de la gestion des eaux pluviales et la prévention contre le risque inondation ;
- acquisition de terrains en centre-ville dédiés à la création de stationnements ;
- entretien et maintenance des bâtiments et équipements communaux ;
- poursuite de la sécurisation des installations municipales.

Les dépenses d'investissements des communes sont aussi des contributions à l'économie locale

Gardons à l'esprit qu'outre la nécessité d'entretien de notre patrimoine et de mise à niveau de nos équipements, de tels investissements viennent garnir le carnet de commandes des entreprises de notre bassin de vie, et ainsi contribuer à maintenir l'emploi du secteur privé dont dépend essentiellement la vie de nos familles.
A son échelle, au sein de la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée, La Crau poursuit son essor avec pour objectif la recherche d'un équilibre harmonieux entre développement et respect de son identité. Continuons.

Christian SIMON
Maire de La Crau
Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée
Conseiller Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur

INFOS LOCALES

MODIFICATION DES PERMANENCES À LA MAIRIE ANNEXE DE LA MOUTONNE

À compter du mois de mai, les permanences à la Mairie Annexe de La Moutonne auront lieu deux demi-journées par semaine, à savoir **le lundi et le jeudi matin, de 8h à 12h.**

Plusieurs facteurs motivent cette modification du nombre de permanences :
✓ une forte baisse de la fréquentation constatée sur les trois dernières années,
✓ l'obligation d'effectuer les démarches de demande de carte d'identité et de passeport à l'Hôtel de Ville, compte tenu de l'automatisation des procédures, qui amplifie, de fait, le phénomène de baisse de la fréquentation (environ deux-tiers de l'accueil était précédemment réservé à ces démarches).

Cette organisation sera mise en place, à titre expérimental, pour les mois de mai et juin. Elle est susceptible d'évoluer suite au bilan d'activité qui sera réalisé au terme de ces deux mois de fonctionnement.

RETOUR SUR… LE CORSO DU LAVANDOU

La Ville de La Crau a participé au grand Corso du Lavandou, le dimanche 19 mars dernier. Le thème de cette édition 2017 était « Corso Royal ». Pour sa première participation, la Ville n'a pas démérité puisque son char fleuri représentant « le Roi Lion » a été récompensé de 2 prix : le Prix du Comité de Jumelage et le Prix du Réalisme et du Fleurissement.

CLASSE DE DÉCOUVERTE

Quatre classes de trois écoles crauroises sont parties en séjour découverte d'une semaine à La Bréole, dans les Alpes de Haute-Provence, au début du mois d'avril. Il s'agit des CE2 de Claude BOIRON (école élémentaire Jean Aicard), de la grande section et des « moyens grands » de Chantal MASSON et Françoise MASSON (école maternelle Jules AUDIBERT) et de la grande section de Florence LEBLOND (école maternelle Louis Palazy). Au programme : visite d'une miellerie, construction de barrage, randonnées et surtout le plaisir de partager ensemble la découverte de la montagne…

LE DISPOSITIF S.O.F.A. AU SERVICE DES FAMILLES

Le dispositif de Soutien et d'Orientation pour les Familles et les Aidants (SOFA) propose une réponse globale aux difficultés rencontrées par les familles. Ce service est ambulatoire et accessible à tous les parents, à domicile ou sur le lieu de leur choix. C'est un service gratuit mis en œuvre par l'Adapei Var Méditerranée.

Qui est concerné ?

Tous les parents d'un enfant différent, reconnu ou non handicapé, âgé de 0 à 18 ans (voire même dans certains cas jusqu'à 20 ans), peuvent solliciter le dispositif SOFA. Ils bénéficieront dans ce cadre d'informations administratives, d'une orientation vers les partenaires, de conseils de la part d'un Assistant au Projet de Vie. Le premier contact est établi à l'initiative des familles, les rendez-vous de suivi se planifient ensuite sur le lieu de leur choix.

Quels bénéfices pour la personne accompagnée ?

En tant que service de proximité, ce dispositif propose un accompagnement global pour limiter les impacts du handicap sur la vie professionnelle, sociale et familiale.

L'Assistant au Projet de Vie va ainsi déterminer les besoins de l'enfant et des proches aidants, et proposer une aide à la construction et à la conduite du projet de vie, ceci à partir de solutions au final choisies par la famille.

Contact

Si vous êtes concerné, n'hésitez pas à contacter Véronique COMES, Assistante au Projet de Vie :
✓ Tel : 06.76.48.37.66
✓ Mail : apv.sofa83@outlook.fr

Christian LESCURE
Conseiller Municipal délégué
au Développement Economique,
Commerce, Artisanat, Foires
et Marchés

LES INFOS DES VITRINES DE LA CRAU

✓ **Deux grands rendez-vous au mois de Mai**
Quelque peu bousculée par les intempéries, l'association des commerçants et entrepreneurs craurois a reprogrammé son « Grand Déballage de Printemps » en Mai. Sous des conditions météo espérées plus clémentes, et toujours sous le signe des bonnes affaires, « Les Vitrines de La Crau » donnent rendez-vous aux professionnels et particuliers, le **samedi 13 mai 2017 de 9h à 16h**, pour une vente au déballage en centre-ville. (infos et inscriptions : vitrineslacrau@gmail.com ou 06.17.68.08.58)

L'association sera également présente sur la manifestation « Fleurs en Fête ! », le **dimanche 14 mai**. Avec la complicité de six clientes, elle a en effet préparé pour cette occasion une expo photos mettant en valeur le savoir-faire des fleuristes, coiffeurs, maquilleurs et vendeurs de prêt-à-porter de La Crau.

✓ **Un site internet en cours de réalisation**
Vous pourrez prochainement accéder au nouveau site internet des Vitrines de La Crau. Celui-ci vous permettra :
• de découvrir tous les services, offres et produits disponibles localement,
• de retrouver rapidement toutes les informations utiles de vos professionnels,
• de suivre leur actualité et leurs projets.

En attendant, vous pouvez retrouver l'essentiel de l'actualité de vos Pros de La Crau sur la page Facebook « Les Vitrines de La Crau ».

+ d'infos : vitrineslacrau@gmail.com

DES ANIMATIONS SUR LE MARCHÉ DU DIMANCHE DU 7 MAI AU 2 JUILLET

Egayer les allées du marché dominical, renforcer l'attractivité du centre-ville, dynamiser le commerce local… tels sont les objectifs de cette série d'animations mises en place avant la saison estivale.

De mai à début juillet, le marché accueillera en effet chaque dimanche une animation interactive et conviviale : magicien, déambulation, ventriloque, ateliers autour du goût et des senteurs, etc. Une bonne occasion de venir faire ses achats en centre-ville, ou tout simplement de sortie dominicale, dans une atmosphère détendue et joyeuse…

Demandez le programme !

Dimanche 7 mai :
Benoît le Magicien (magie, échasses)

Dimanche 14 mai :
Fleurs en Fête !

Dimanche 21 mai :
Antonin le Ventriloque

Dimanche 28 mai :
Rencontre autour du jeu
La Panne des sens (atelier sur le goût et les senteurs)

Dimanche 4 juin :
Benoît le Magicien (magie, échasses)

Dimanche 11 juin :
Sculpture sur ballons

Dimanche 18 juin :
Antonin le Ventriloque

Dimanche 25 juin :
Rencontre autour du jeu
La Panne des sens (atelier sur le goût et les senteurs)

Dimanche 2 juillet :
Sculpture sur ballons

SNACK LE P'TIT CREUX

Ce nouveau snack est installé sur le parking de l'établissement Coopazur Jardica, depuis le 1er février 2017. André BARTHELEMY vous propose des sandwiches froids ou chauds, salades, cafés, boissons fraîches, mais aussi ses spécialités, à savoir ses burgers, frites et desserts (tiramisu, panacotta, tartes de saison, mousse au chocolat…) entièrement « faits maison ». Il vous propose également des poulets rôtis (poulets fermiers et poulets bio de montagne). Vous avez la possibilité de manger sur place et de profiter de la terrasse aménagée ou de commander pour emporter, sachant qu'un service de livraison peut être assuré sur le secteur de La Crau et de La Moutonne.

Ouvert du lundi au samedi, de 8h à 18h non stop
141, Avenue de Toulon (parking de Coopazur Jardica)
Tel : 06.34.45.17.92 Facebook / Le P'tit Creux

HYPNOTHÉRAPEUTE

Franck ARMANDO est hypnothérapeute certifié auprès de plusieurs écoles spécialisées. Il est également membre du Syndicat National des Hypnothérapeutes. Il effectue des séances à domicile d'hypnose thérapeutique et de thérapies brèves pour vous accompagner dans des problématiques telles que gestion du stress, arrêt du tabac, perte de poids, confiance en soi, peurs et phobies, troubles du sommeil, préparation aux examens ou développement personnel. Franck ARMANDO est également praticien en techniques énergétiques et plus particulièrement en sonothérapie (utilisation des sons et notamment des vibrations émises par des bols tibétains à des fins de relaxation).

Consultations sur rendez-vous
Tel : 06.35.21.50.51
Mail : franck.hypno@gmail.com
Facebook / Hypnose et Thérapies Var

LE STATIONNEMENT EN CENTRE-VILLE À LA CRAU ET À LA MOUTONNE

Pour favoriser l'attractivité du centre-ville, il convient forcément d'en favoriser l'accès. Partant de ce constat, la mise en œuvre d'une politique cohérente et réglementée en matière de stationnement est essentielle. Il s'agit ainsi :

- ✓ de proposer un espace public à la fois partagé harmonieusement et respecté par tous ses utilisateurs,
- ✓ de garantir au plus grand nombre d'usagers une offre satisfaisante de stationnement et une facilité d'accès aux commerces et services publics du centre-ville.

Un stationnement 100% gratuit à La Crau

Sur le centre-ville de La Crau et de La Moutonne, le parc de stationnement est entièrement gratuit et propose une offre de 900 emplacements environ. Il existe toutefois 2 types de zones de stationnement :

✓ **Des zones de stationnement gratuit non réglementé**
Il s'agit principalement des parkings suivants :
• Parking du Collège
• Parkings Jean Natte et Jean Moulin
• Aires de stationnement du Boulevard de la République
• Parking de l'Hôtel de Ville
• Parking Maréchal de Lattre de Tassigny
• Parking du Cimetière Central
• Parking Maréchal Leclerc à La Moutonne

✓ **Des zones de stationnement gratuit réglementé**
Il s'agit d'emplacements de stationnement à durée limitée. Leur mise en place a été réalisée en concertation avec les commerçants. L'utilisation d'un disque de stationnement y est obligatoire *(à l'exception des places munies d'une borne)*.

Les plans ci-contre vous permettront de visualiser l'ensemble de ces zones.

900 places gratuites à proximité des commerces

A LA CRAU

A LA MOUTONNE

LÉGENDE

Zones de stationnement gratuit non réglementé

Zones de stationnement gratuit réglementé *(Disque de stationnement obligatoire)* **:**

- Zone de stationnement limitée à **1h30** (tous les jours sauf dimanche et jours fériés 9h-12h / 14h-19h)
- Zone de stationnement limitée à **20 minutes** (tous les jours sauf dimanche et jours fériés 9h-12h / 14h-19h) *(Disque de stationnement inutile sur les emplacements bornés)*
- Zone de stationnement limitée à **30 minutes** (tous les jours 7h-20h)
- Zone de stationnement limitée à **45 minutes** (tous les jours sauf dimanche et jours fériés 9h-12h / 14h-19h)

PRÉSENTATION DU BUDGET COMMUNAL POUR L'ANNÉE 2017

Christian DAMPENON
Adjoint délégué aux finances,
à la fiscalité, à la commande publique,
à l'Etat Civil
et à l'Administration générale

Le budget communal pour l'année 2017 a été voté lors de la séance du Conseil Municipal du 6 avril 2017. Nous vous en présentons les grandes lignes.

Plusieurs grands axes politiques

Les orientations du Budget Communal 2017 correspondent à six grands objectifs :

❶ La stabilité des taux d'imposition : pour la 8ème année consécutive, les taux des impôts directs (taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti et taxe foncière sur le non bâti) ne subiront aucune augmentation.
❷ Le renforcement des moyens dédiés à la sécurité
❸ La dynamisation du commerce local
❹ L'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers
❺ Le lancement du projet de réalisation du futur Parc des Sports
❻ Le maintien de l'enveloppe financière dédiée aux associations

Une structure budgétaire modifiée

Conformément à la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite Loi NOTRe, certaines compétences communales ont été transférées à la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée (TPM) au 1er janvier 2017, à savoir :
✓ la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés,
✓ la promotion du tourisme.
Dans ce cadre, les dépenses (charges de personnel, acquisition de matériel, etc.) et recettes (principalement la taxe d'enlèvement des ordures ménagères) liés à ces domaines de compétences ne relèvent donc plus désormais du budget de la Commune.

La répartition des dépenses et recettes de fonctionnement

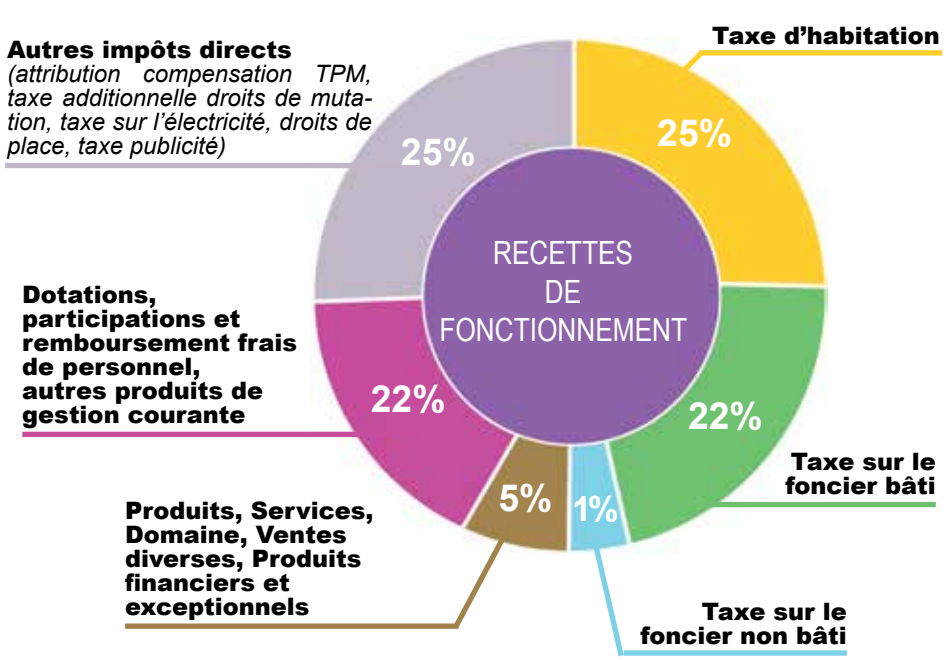

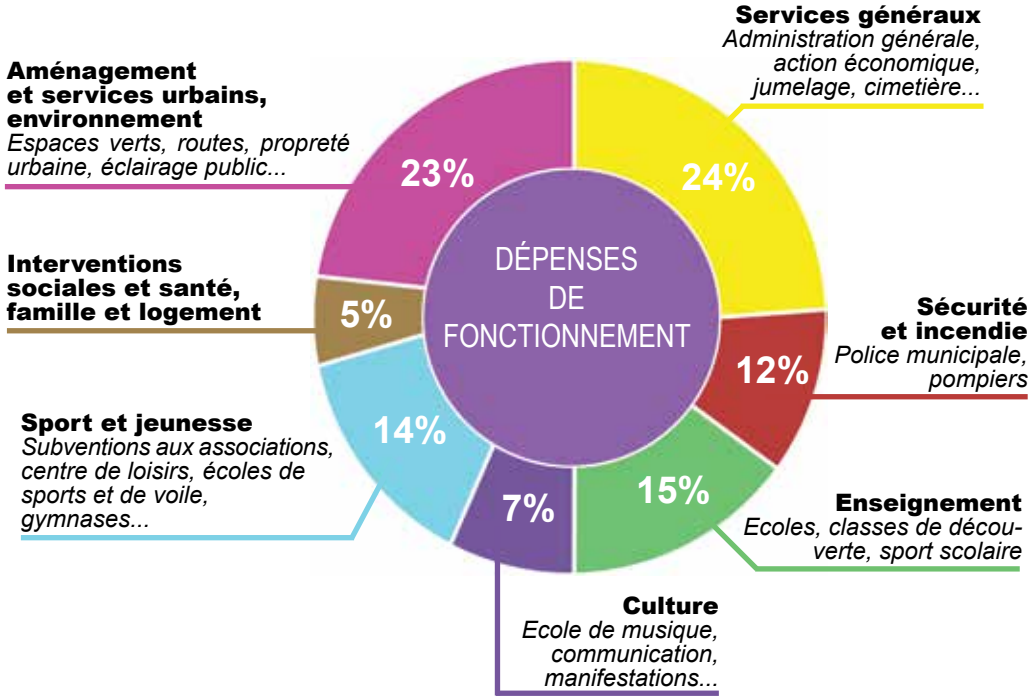

Un niveau d'endettement plus faible que la moyenne nationale

La situation financière très saine de la Commune est tout particulièrement à souligner. En ce sens, son niveau d'endettement reste largement inférieur aux moyennes des communes de même strate (c'est-à-dire comprenant entre 10 et 20 000 habitants) que ce soit à l'échelon national, régional ou départemental, comme en témoignent les chiffres suivants :

Montants de la dette **Moyennes en euros par habitant** (Communes de 10 à 20 000 habitants)	
LA CRAU	477 € (563 € après emprunt)
France	946 €
Communes de la Région Paca	1 246 €
Communes du Département du Var	1 424 €

FINANCES

Quels investissements pour 2017 ?

✓ Poursuite de la réfection des voiries, de l'éclairage public et des espaces verts dans les quartiers
✓ Poursuite des travaux d'aménagement de l'extension du Parc du Béal
✓ Poursuite du plan de déploiement des caméras de vidéo-protection
✓ Acquisition du terrain viabilisé destiné à la future gendarmerie
✓ Lancement d'études et travaux visant à l'amélioration de la gestion des eaux pluviales et à la prévention contre le risque inondation
✓ Acquisition de terrains en centre-ville destinés à la création de stationnements
✓ Entretien et maintenance des bâtiments et équipements communaux
✓ Poursuite de la sécurisation des installations municipales

D'une manière plus générale, voici la répartition par postes des dépenses d'équipements pour 2017 :

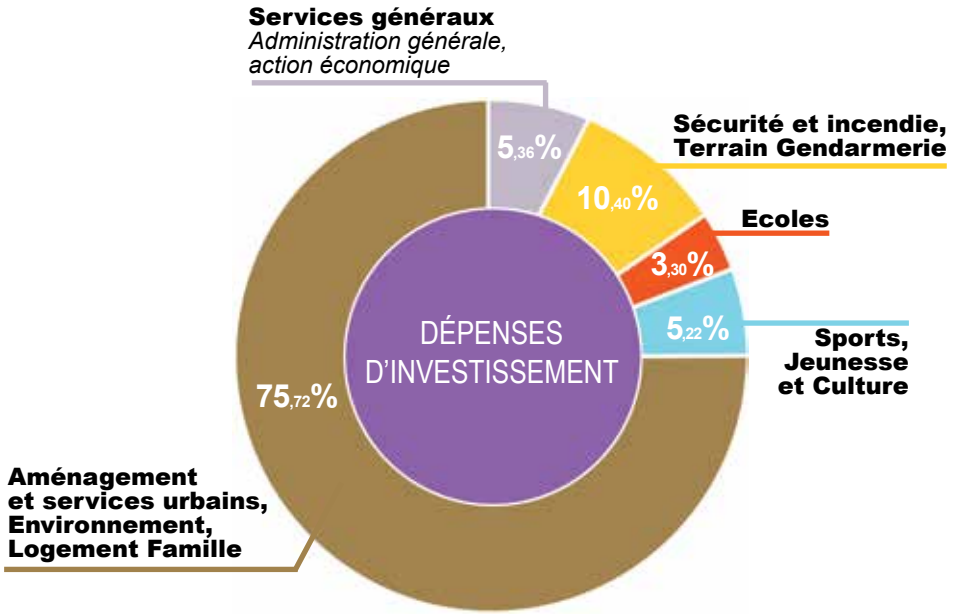

Ces dépenses seront financées de la manière suivante :

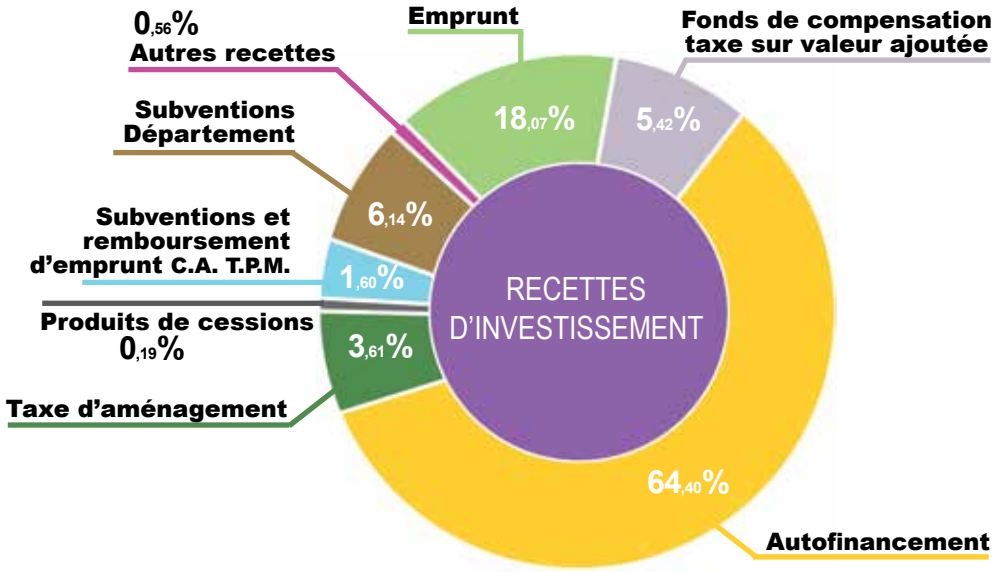

EN BREF...

✓ Budget de fonctionnement : **25 millions d'euros**
✓ Budget d'investissement : **15 millions d'euros**
✓ Budget total : **40 millions d'euros**
✓ Dépenses prévues pour les travaux : **11 millions d'euros**
✓ Enveloppe dédiée aux associations crauroises : **1,3 million d'euros**
✓ Perte des aides de l'Etat pour la période 2013-2017 : **2,3 millions d'euros**
✓ Enveloppe transférée à TPM (transferts de compétences) : **1,2 million d'euros**

Les infos du JIS

Jeunesse Inter-Services La Crau

ACCUEILS DE LOISIRS

VACANCES D'ÉTÉ

Du lundi 10 juillet au vendredi 1er septembre 2017

Pré-inscription : du mardi 6 juin au vendredi 23 juin
Confirmation : du mardi 27 juin au samedi 1er juillet

A partir du mardi 6 juin, les formulaires d'inscriptions seront disponibles à l'accueil du JIS ou téléchargeables sur le site internet : www.jis-lacrau.com

Activités réservées aux jeunes à partir de 11 ans. Pour les moins de 11 ans nous vous invitons à vous renseigner auprès de la commune.

Stages de voile, séjours, activités et sorties variées, soirées réservées aux + 13 ans...

SÉJOUR D'ÉTÉ POUR 14 JEUNES 13/17 ANS

Séjour à Formiguères dans les Pyrénées Catalanes, **du lundi 24 au vendredi 28 juillet 2017**. 1 semaine en gîte, plage et activités variées aux alentours de Perpignan. Renseignements au JIS. Pré-inscriptions en cours.

CAMPING AU VALLON DU SOLEIL

Séjour d'échange avec nos amis de Rosà, ville italienne jumelée avec La Crau.

Du lundi 17 au vendredi 21 juillet 2017

Activités sportives et nautiques, sortie à Porquerolles, veillées et/ou sorties nocturnes...

Renseignements et pré-inscriptions au JIS

En partenariat avec le comité de jumelage de La Crau, de Rosà et de l'association Amici del Villaggio

SOIRÉE CONCERT LIVE POP-ROCK EN PLEIN AIR

Ouverte à tous
buvette sur place

Vendredi 2 juin de 19h à minuit

Parking Jean Moulin

Venez nombreux découvrir les groupes amateurs qui répètent discrètement tout au long de l'année dans la salle Jean Natte

RENTRÉE SCOLAIRE 2017 / 2018

ACCUEILS DE LOISIRS
GARDERIE - PÉRISCOLAIRE - MERCREDIS - VACANCES

DOSSIERS D'INSCRIPTION ET DE RENOUVELLEMENT

A RETIRER A PARTIR DU MARDI 16 MAI 2017

Attention ! Les dossiers d'inscription et / ou de renouvellement pour la garderie et les mercredis de septembre à octobre sont à retourner impérativement jusqu'au jeudi 13 juillet 2017

BILLETTERIE

Accessible à tous, adhérents et non adhérents

Cinéma Olbia	6,50€
Cinéma Pathé av. 83	9,00€
Laser Quest	7,50€
Bowling	3,00€ à 5,90€
Kiddy Parc	à partir de 16,70€
Accès Parc Adulte	5,20€
Accro Aventures Kiddy Parc	à partir de 12,80€
La Cabane de Kiddy Parc	à partir de 4,80€

Infos à l'accueil du JIS : 04 94 57 81 94

ATTESTATION FISCALE FRAIS DE GARDE 2016

A demander à l'accueil du JIS ou par mail à ***association@jis-lacrau.com***

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL DU JIS

Lundi et samedi fermé
Mardi - Jeudi et Vendredi de 13h45 à 18h30
Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 18h30

CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94
Email : association@jis-lacrau.com

Retrouvez nos informations sur le site internet :
www.jis-lacrau.com

ESPACES VERTS

Dominique MANZANO
Conseiller Municipal délégué aux travaux et entretien des parcs et espaces verts, Gestion des fournitures et matériaux du CTM

« ZÉRO PESTICIDE » DEPUIS LE 1ER JANVIER 2017

Conformément à la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015, l'usage des pesticides chimiques est interdit depuis le 1er janvier 2017 pour l'entretien des espaces verts publics, sauf pour les cimetières et terrains de sport. Cette interdiction s'impose à l'État, aux collectivités territoriales et leurs groupements, ainsi qu'aux établissements publics.

Les enjeux pour la santé et l'environnement

Concrètement, les produits chimiques de type pesticides, fongicides ou herbicides ne peuvent plus être utilisés pour l'entretien des voiries et des espaces verts, promenades, forêts accessibles et ouverts au public.

Seuls restent autorisés les produits suivants :

✓ les produits de biocontrôle qui utilisent des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier des macro-organismes (tels que des insectes prédateurs, nématodes, insectes parasitoïdes, etc.), des micro-organismes (tels que champignons, bactéries, etc.) ou des médiateurs chimiques (tels que les phéromones ou substances naturelles d'origine animale, végétale ou minérale).

✓ les produits utilisables en agriculture biologique

✓ les produits à faible risque (7 substances à faible risque sont autorisées au niveau européen).

Il est vrai que les enjeux sont importants, car il s'agit d'améliorer notre cadre de vie en préservant notre santé du fait de la toxicité des produits chimiques, mais aussi en évitant les phénomènes de pollution et de contamination des eaux et en favorisant, au final, la biodiversité.

Quelles solutions alternatives à La Crau ?

Le mode de gestion et d'entretien des espaces verts a été complètement repensé. Plusieurs solutions ont été mises en œuvre :

✓ l'acquisition et l'utilisation d'outils spécialisés tels que désherbeurs à flamme directe, désherbeurs à air propulsé et débroussailleuses

✓ l'adaptation des aménagements et pratiques pour réduire au maximum le désherbage : utilisation de végétaux couvre-sol, paillage minéral ou végétal, plantations de mélanges de plantes vivaces et annuelles qui se ressèment d'une année sur l'autre, etc.

✓ l'utilisation de produits autorisés et notamment de produits de biocontrôle à base d'acide pélargonique (extrait de géranium) qui a une action défanante. Concernant ces produits, il est important de signaler que leur utilisation nécessite malgré tout un pulvérisateur et le port d'une tenue de protection : le fait d'apercevoir le personnel du Service Espaces Verts avec cet équipement se justifie donc…

Enfin il est nécessaire de souligner que ces méthodes alternatives n'ont pas les conséquences radicales et destructrices des pesticides. Or, pour la majorité d'entre nous, la présence de « mauvaises herbes » au pied d'un arbre ou sur les trottoirs signifie un mauvais entretien. Il convient désormais d'envisager cette végétation spontanée comme un élément de la nature, la présence d'une biodiversité ordinaire, qui doit être acceptée et appréciée sur le territoire urbain.

LES PARTICULIERS SONT AUSSI CONCERNÉS

La loi du 17 août 2015 concerne également les particuliers :

✓ Depuis le 1er janvier 2017, la vente en libre-service des pesticides chimique n'est plus autorisée. Ces produits sont délivrés uniquement après un conseil personnalisé donné par un vendeur certifié. Les produits de biocontrôle et produits utilisables en agriculture biologique ne sont pas concernés par cette mesure.

✓ Au 1er janvier 2019, la vente et l'usage des pesticides chimiques seront interdits aux particuliers. En cas de danger sanitaire, les traitements contre les organismes nuisibles pourront être autorisés par arrêté ministériel ou préfectoral.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE :
attention aux démarches préalables pour le raccordement de l'habitat collectif

Julien DIAMANT
Conseiller Municipal délégué
au Parc de matériel administratif,
au mobilier, à l'informatique,
et aux nouvelles technologies

À La Crau, les travaux de déploiement de la fibre sont engagés depuis 2016. Ils sont réalisés par SFR, en étroite collaboration avec les services de la Ville et de la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée. Ils permettront aux Crauroises et aux Craurois de bénéficier, à terme, d'un accès Internet Très Haut Débit.

Une partie de ces travaux consiste à déployer, dans chaque rue, la fibre optique dans les fourreaux existants de France Telecom pour permettre le raccordement des logements.

✓ **S'agissant des maisons individuelles**, le raccordement est réalisé après abonnement, à partir d'un boîtier situé dans la rue destiné à desservir plusieurs habitations. Il peut néanmoins s'avérer que des travaux d'aménagement sur la propriété, tels que l'installation d'un fourreau dans le jardin, soient nécessaires pour le raccordement : ces travaux seront alors à la charge du propriétaire.

✓ **S'agissant de l'habitat collectif**, une convention doit obligatoirement être signée avec SFR pour autoriser l'installation de la fibre dans les parties communes. Cette disposition concerne les immeubles comportant plus de 3 logements et les copropriétés avec voies privées et fermées. Il est également important de signaler que préalablement à la signature de cette convention, la question doit être votée en assemblée générale des copropriétaires. Normalement, SFR se charge de contacter les syndics, bailleurs ou associations syndicales libres (ASL) pour leur proposer un conventionnement. Toutefois, pour certains immeubles ou copropriétés, il est parfois difficile d'obtenir un contact. C'est pourquoi les bailleurs ou présidents d'ASL susceptibles d'être concernés, sont invités à contacter par mail les services de SFR aux adresses suivantes :
- deploiement.fibre@info.sfr.com
- s.simon@ert-technologies.fr

Attention ! Il est important d'anticiper toutes ces démarches afin de ne pas retarder le déploiement de la fibre et donc l'accès à l'Internet Très Haut Débit des occupants.

Enfin, il est précisé que le fibrage et l'équipement des parties communes sont réalisés aux frais exclusifs de SFR : cela ne coûte rien aux habitants.

+ d'infos : www.lafibresfr.fr

UN CALENDRIER DE DÉPLOIEMENT ACTUALISÉ

Compte tenu de l'avancement des travaux, le calendrier de déploiement de la fibre a été récemment actualisé. Ainsi, il est possible d'avancer que les premières connexions à l'Internet très Haut Débit pourront être réalisées à La Crau dès la fin du 3ème trimestre 2017. Par la suite, entre 70 et 80% des foyers craurois devraient être connectables à la fin du 1er semestre 2018. Il convient néanmoins de prendre en considération que ce déploiement peut être plus ou moins rapide, en fonction de la configuration des quartiers, du type d'habitat (individuel ou collectif comme indiqué précédemment), de l'état du réseau existant, etc.

Gérard DELPIANO
Conseiller Municipal délégué
à l'Evènementiel

Couleurs printanières et senteurs florales en centre-ville !

Un parfum de printemps flottera dans les rues du centre-ville le dimanche 14 mai, pour cette 7ème édition de « Fleurs en Fête ! ». Vous retrouverez bien évidemment la traditionnelle Foire aux Plantes, mais aussi de nombreux ateliers et animations pour toute la famille : atelier et concours d'art floral, conseils de jardinage, ateliers créatifs, démonstrations culinaires, dégustations de fleurs comestibles, déambulations, expo photos, manège écologique et bien d'autres surprises ! Voici un petit aperçu de cette belle journée, dont vous retrouverez l'intégralité du programme sur le site www.villedelacrau.fr.

PROGRAMME

FOIRE AUX PLANTES

De 9h à 18h au Centre-ville
Plus de 45 exposants présents :
avec des pépiniéristes et producteurs (plantes méditerranéennes, rosiers, plantes fleuries, plants de légumes, plantes aromatiques...) et des créateurs et artisans : déco, bijoux, créations textiles...

L'ART FLORAL

ATELIERS

Pour les ado-adultes - COMPOSITIONS FLORALES
Durée : 1h30 - 8 pers - A partir de 14 ans
10h : «Sur la plage abandonnée»
14h : «Couture florale»
16h : «Dans l'air du temps»

Pour les ado-adultes - BIJOUX FLEURIS
10h - 11h30 / 14h30 - 16h
Durée : 1h - 10 pers - A partir de 14 ans.

Pour les enfants Durée : 30min - 8 pers
A partir de 6 ans : 10h - 11h30 - 15h15 «Mon petit bouquet bulle»
A partir de 10 ans : 10h45 - 14h30 - 16h15 «Panier fleuri»

ESPACE COIFFURES FLEURIES ET MAQUILLAGE

En quelques minutes, ces trois fées font des merveilles

CONCOURS D'ART FLORAL

11h30 : «Floral Love»
Durée : 1h - 10 pers - Ouvert aux ados et adultes (à partir de 15 ans)
Réservé aux amateurs
17h30 : remise des prix

AUTOUR DES FLEURS

ATELIER DE COSMÉTIQUES NATURELS

Les plantes ont toujours été là pour prendre soin de nous. Venez à leur rencontre pour réaliser des recettes naturelles et simples à reproduire chez soi : un « Baume Soin du visage » et un « Baume du jardinier » (cicatrisant utile pour toute la famille !).
10h - 14h - 16h30 : " Baume Soin du visage "
11h15 - 15h15 : " Baume du jardinier "
Durée : 45 min - 10 pers - A partir de 13 ans

ATELIER DE PEINTURE VÉGÉTALE

Fruits, légumes, plantes, terres seront vos meilleurs alliés pour devenir un artiste végétal...
Durée : 45 min - A partir de 4-5 ans – Inscription sur place

AU CŒUR DE LA FLEUR

Pour découvrir tout ce qui compose une fleur et en réaliser une à partir de matériaux de récupération.
Durée : 30 min - A partir de 4-5 ans

Démonstrations et atelier de SCULPTURE SUR FRUITS ET LÉGUMES

Une manière originale de décorer vos tables et plats avec un plasticien culinaire. Quelques coups de couteau, et les fruits et légumes se transforment en fleurs et bouquets !

o **Atelier pour les enfants : 10h à 12h**

Personnages en légumes

o **Atelier pour ado et adultes : 15h et 16h30**
Initiation à la décoration de bouquets en légumes taillés
Durée : 1h - 12 pers - à partir de 14 ans

Dégustation de FLEURS COMESTIBLES et GUSTATIVES

Les fleurs comestibles, vous en avez entendu parler mais connaissez-vous leur valeur gustative et savez-vous comment les mettre en valeur dans un plat ? Le S.C.R.A.D.H. (Station de l'Institut Technique de l'Horticulture) présentera au public les saveurs et l'intérêt esthétique des fleurs comestibles.

Démonstration de CUISINE AUX FLEURS

11h - 15h30 - 16h30

LE COIN DES JARDINIERS

LE SERVICE DES ESPACES VERTS DE LA VILLE DE LA CRAU

L'ATELIER des PETITS JARDINERS. Découverte des bases du jardinage et rempotage de plantes fleuries.

LES AMIS et INDÉSIRABLES DU JARDIN. Venez découvrir les insectes nuisibles et auxiliaires du jardin, ainsi que les différentes adventices (« mauvaises herbes ») à dompter ! Apprenez à les reconnaître et à les utiliser à bon escient.

Nos amis LES ARBRES

Rencontre avec **Yvan GINDRE, expert en arboriculture ornementale à l'office national des forêts (ONF)**.

ZÉRO PHYTO !

Venez découvrir ici quelles sont les alternatives aux pesticides.

ATELIER - CONSEILS DE JARDINAGE

10h et 14h30 :
Le bouturage des arbustes à fleurs et des petits fruitiers
11h15 et 15h45 : Comment faire vos purins ?
Expo : « La route des insectes »

LE S.I.T.T.O.M.A.T.

Le tri des déchets :
Conseils et animations pour apprendre à mieux trier nos déchets
Le compostage : un procédé naturel pour valoriser nos déchets organiques.

ATELIER DÉCOUVERTE DE LA VANNERIE : haie vivante en osier

10h, 14h ou 16h. Durée : 2h - 8 pers - Atelier pour ados et adultes, à partir de 16 ans
Découvrez la technique du tressage de l'osier-vivant et apprenez ainsi à réaliser une structure en osier sec qui servira à faire grimper vos plantes

LES ATELIERS CRÉATIFS

Pots rigolos et rempotage, Fleurs en tissu, Fleurs et papillons, Mon jardin en 3D, Fleurs en origami

ET AUSSI...

LA CABANE DE JARDIN

Manège-théâtre écologique à propulsion parentale
Un manège carré qui tourne rond ! Onze bambins embarquent à bord de la «Cabane de Jardin» et se laissent porter au gré de leurs rencontres farfelues : la citrouille, le nénuphar, le tournesol, la gerbille, la coccinelle, le sac «à patates», ...

LE JARDIN ENCHANTÉ

Une jardinière... d'immenses fleurs de toutes les couleurs... une carriole rigolote d'où sort une musique entrainante ! Des petits trésors offerts aux passants : des graines (de haricots magiques peut être !?!)... dont il faut prendre soin, pour voir pousser et grandir de belles fleurs.

LES ESPACES DE LA MUMUMOBILE

Espaces « amusons-nous », coloriage et sieste

LE JARDIN DES CONTES SUSPENDUS

Des histoires profondes, drôles et poétiques à écouter, bercé entre ciel et terre dans des sièges suspendus pour les enfants de 3 à 103 ans.

EXPO PHOTO

Retrouvez les savoirs faire des fleuristes, coiffeurs, maquilleurs et habilleurs de La Crau : 6 femmes à l'honneur, mises en beauté

TOMBOLA GRATUITE

Divers lots à gagner. Tickets à retirer du 6 au 14 mai chez les commerçants craurois et le jour-même, sur les stands des exposants. Les tickets seront à déposer dans l'urne du stand de la Ville de La Crau.
11h45 et 17h15 : Tirages au sort

VIE ASSOCIATIVE

Anne-Marie METAL
Adjointe déléguée au sport
et à la vie associative

L'ASSOCIATION DE PETITE ENFANCE « LES CRAU'MIGNONS » FETE SES 10 ANS !

Créé en 2006 et débuté en 2007, ce collectif local d'Assistantes Maternelles Agréées a pour but principal de rompre l'isolement de la profession tout en socialisant en douceur les tout-petits qui leur sont confiés par des ateliers d'éveil collectif.

En effet, grâce à la mise à disposition de salles et gymnases communaux, l'association propose de nombreuses activités pédagogiques, enrichies ponctuellement par des intervenants professionnels.

Fières de leur succès et de la pérennité de leurs actions, ces professionnelles de la petite enfance, bénévoles et adhérentes vous invitent à fêter cet anniversaire comme il se doit, en organisant une grande kermesse, le **samedi 20 Mai 2017 de 10h à 17h, dans les locaux de la Maison des Associations de La Moutonne** (situés à côté de la Mairie Annexe et de la Poste).

De nombreuses animations gratuites au programme :
Château gonflable, pêche aux canards, chamboule tout, coloriages, maquillage, barbe à papa et bien d'autres jeux encore sous la responsabilité des parents, bien évidemment !...
Et à découvrir : une expo photos retraçant les 10 ans des Crau'mignons
A noter : une vente de « sucré-salé » et de boissons sera faite au profit de l'association, pour financer de futures activités

Retrouvez toutes les infos et les actualités de l'association sur son site internet :
www.associationlescraumignons.fr

L'ÉCHIQUIER CCS CRAUROIS : Un club en plein essor

Ancienne section du Cercle Culturel Social Craurois (CCSC), l'Échiquier CCS Craurois est devenu un véritable club, homologué par la Fédération Française des Échecs, en 2015. Depuis, ses effectifs ont doublé puisqu'ils sont passés de 13 licenciés à 26 licenciés dont 16 enfants, pour la saison 2016-2017.

Par ailleurs, les résultats affichés par le club sont plus qu'encourageants. En effet, dès la saison dernière, 2 équipes ont pu concourir au niveau départemental : une équipe a décroché le titre de Championne de 1ère Division Départementale et a ainsi pu accéder directement en National 4, sans passer par l'échelon régional, et la seconde équipe est devenue Vice-Championne de 2ème Division Départementale et a pu monter en 1ère Division.
Concernant cette saison 2016-2017, le club a assuré le maintien en National 4 pour sa 1ère équipe et a également conservé le titre de Champion de 1ère Division Départementale.

Concernant les projets à venir, Thierry CANDELA, Président de l'Echiquier CCS Craurois, souhaite poursuivre le développement du club, la prochaine étape étant peut-être la modification des statuts pour créer une association indépendante. De plus, il suit avec intérêt la mise en application de la convention signée le 17 février dernier entre le Ministère de l'Éducation Nationale et la Fédération Française des Échecs, afin de favoriser l'apprentissage de ce jeu dans les établissements scolaires. Pourquoi pas en effet envisager une intervention du club dans les écoles crauroises ?...

Infos utiles :
L'Échiquier CCS Craurois est ouvert à tous, dès l'âge de 6-7 ans. Les séances ont lieu au siège du CCSC (1, Avenue Lieutenant Jean Toucas), le jeudi de 18h à 20h et le samedi entre 10h et 17h. Elles sont encadrées par un initiateur d'échecs.
Contact : Thierry CANDELA - 06.88.48.29.49

DEUX TOURNOIS D'ÉCHECS ORGANISÉS À LA CRAU AU MOIS DE MAI

L'Echiquier CCS Craurois organise 2 tournois à l'Espace Jean Natte, durant le week-end de l'Ascension :
✓ **Le Tournoi « 3 Shots » de l'Ascension de La Crau**, le jeudi 25 mai, à partir de 10h. Ouvert aux joueurs classés à moins de 2 200 ELO, le tournoi proposera 3 rondes au choix.
✓ **Le 1er Tournoi Open FIDE de La Crau**, du 26 au 28 mai. Limité aux joueurs classés à moins de 2 200 ELO FIDE, le tournoi proposera 7 rondes avec une cadence de 60 minutes + 30 secondes par coup.
Infos : www.ascev.com ou 06.88.48.29.49 (Thierry CANDELA) ou 06.09.52.81.66 (Bernard RAMAZZOTTI)

ZOOM SUR...

L'ÉCOLE MUNICIPALE DE BOXE

Ils sont environ 30 jeunes craurois, garçons et filles âgés de 7 à 15 ans, à se retrouver tous les mercredis après-midi sur le ring de la Salle Parnaud, dans le cadre de l'école municipale de Boxe. Sous la houlette de Gilles ROSSIGNOL, détaché sur ce créneau en tant qu'éducateur sportif, ils s'initient aux techniques de base de ce sport de combat, en travaillant également la gestuelle et l'endurance.

Un entraînement commun avec le club Sport Contact

Les jeunes de l'école municipale partagent leurs séances d'entraînement avec les licenciés du club de boxe craurois Sport Contact. Compte tenu des règles imposées en matière d'encadrement d'enfants (1 éducateur pour 15 enfants), cette organisation permet en effet de bénéficier de l'aide des éducateurs du club et donc d'accueillir un plus grand nombre d'enfants. Ainsi, l'ensemble des jeunes boxeurs peut profiter des conseils experts de Serge PLAVIS, responsable du Sport Contact et présent parmi eux chaque mercredi après-midi.

Il est enfin à noter que seuls les licenciés du club peuvent participer à des compétitions, l'école municipale étant uniquement consacrée à l'initiation et l'apprentissage.

Infos utiles

Les entraînements se déroulent à la Salle Parnaud (située Avenue de la 1ère DFL), chaque mercredi :

✓ de 15h30 à 17h,
pour la classe d'âge de 10 ans ½ à 15 ans

✓ de 17h30 à 19h,
pour la classe d'âge de 7 ans à 10 ans ½

Renseignements et inscriptions

auprès du Service des Sports situé en Mairie Annexe (15, Boulevard de la République) - Tel : 04.94.01.56.80

GALA DE BOXE TRT13

Le club Sport Contact organise la 13ème édition de son Gala de Boxe TRT (Trophée Rémi TELANI), le **samedi 27 mai 2017 à l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric, à partir de 19h** *(début des combats à 20h)*.

Ce sera notamment l'occasion de voir boxer 4 combattants du club craurois et d'assister à des démonstrations des enfants et ados.
Par ailleurs, 11 combats sont au programme de la soirée, dans les catégories juniors, classe B, classe A en Kick-Boxing et K1 Rules, avec des boxeurs de la Région PACA.

Diverses animations sont également prévues : déambulations, chorégraphies, pole dance
Tarif : 10 €

SPORT

VTT : La Cro'rois Team en nombre à « La Maurin des Maures »

Le club craurois a participé à la grande randonnée VTT « La Maurin des Maures », le dimanche 9 avril. Les vététistes craurois, enfants et adultes, s'étaient mobilisés en nombre pour cette occasion puisque le club a obtenu la récompense du plus grand nombre de participants. Les représentants de « La Cro'rois Team » ont reçu leur récompense des mains de Patricia ARNOULD, 1ère Adjointe de La Crau et Conseillère Départementale.

FOOT FÉMININ : PORTES OUVERTES DE L'US CARQUEIRANNE / LA CRAU

Pour la 5ème saison consécutive, l'US Carqueiranne / La Crau Féminine s'apprête à vivre au rythme de la Semaine du Football Féminin. En effet, le club organise ses « Portes ouvertes » dédiées à la pratique du foot féminin, le **mercredi 17 mai 2017, de 14h à 16h, au Complexe Sportif de l'Estagnol**, à La Moutonne. Cette action de sensibilisation est ouverte à toutes, licenciées ou non.

Rappelons par ailleurs que le club a décroché l'année dernière le label « Or » de la Fédération Française de Football, récompensant le travail des éducateurs auprès des 96 jeunes filles de 6 à 16 ans licenciées du club. Enfin, les jeunes filles ne pouvant être présentes lors de cette journée « Portes ouvertes » restent bien évidemment les bienvenues pour un essai lors des entraînements hebdomadaires de la section, chaque mercredi de 14h à 15h30, au Complexe Sportif de l'Estagnol.
Pour plus d'infos : Frédéric - 07.50.21.88.98

SPORT ADAPTÉ : Challenge Jean-Yves CLAQUIN

La Section Tennis de Table de l'Association Varoise de Sport Adapté (AVSA) a organisé le 19 mars dernier, le 6ème Challenge Jean-Yves CLAQUIN, au Gymnase de l'Estagnol, à La Moutonne. 42 participants étaient présents, parmi lesquels les résidents de la Bastide Saint-Pierre de Garéoult et ceux du Foyer Azur du Pradet pour ce rendez-vous fixé chaque année, en souvenir de celui qui fut responsable de la Section Tennis de Table de l'AVSA.

RUGBY : Carton plein pour les jeunes du RCHCC !

Les finales territoriales du Comité Côte d'Azur se sont déroulées le samedi 8 avril 2017, au Complexe Sportif de l'Estagnol, à La Moutonne. Trois équipes de jeunes du Rugby Club Hyères-La Crau-Carqueiranne étaient qualifiées pour cette occasion. Toutes ont remporté leur finale et ont donc décroché trois titres de Champion du Comité Côte d'Azur. Un grand bravo aux équipes des Cadets Teulières A, des Cadets Teulières B et des Juniors Balandrade pour cette très belle performance !

SERVICE CIVIQUE :
Des jeunes sportifs en formation « citoyenne » au Conseil Municipal de La Crau

Le Conseil Municipal du 6 avril dernier s'est déroulé sous l'œil attentif d'une dizaine de jeunes filles et jeunes hommes effectuant actuellement leur service civique dans des clubs sportifs locaux (USCC Foot, RCHCC, mais aussi clubs du Pradet, de Solliès-Pont ou de La Farlède).

Issus le plus souvent de ces mêmes clubs, ces jeunes effectuent une mission volontaire d'intérêt général au sein de leur association sportive en participant à son fonctionnement, voire à son développement.

Dans le cadre de leur engagement, ces jeunes volontaires doivent en retour bénéficier d'une formation ayant pour objectif de les sensibiliser aux enjeux de la citoyenneté. Cette formation est en fait assurée par le Comité Départemental Olympique et Sportif du Var (CDOS 83). Afin de proposer aux jeunes sportifs une approche plus concrète de la vie citoyenne, Lucienne ROQUES, Présidente du CDOS, en concertation avec les services de la Ville de La Crau, leur a proposé une visite en Mairie. Après un temps d'échanges avec quelques élus dont Anne-Marie METAL, Maire-Adjointe déléguée au Sport et à la Vie Associative et Christian DAMPENON, Maire-Adjoint délégué aux Finances, le groupe a ensuite assisté au Conseil Municipal et plus particulièrement au débat relatif au vote du Budget, qui représente véritablement un temps fort de la vie démocratique d'une commune. Une expérience intéressante et enrichissante qui a permis à chacun de mieux appréhender le fonctionnement de la commune et l'exercice de la démocratie au niveau local.

PLACE FÉLIX REYNAUD

Cette place du centre-ville est l'objet de travaux de réfection concernant :

- ✓ l'éclairage public, avec la pose d'un système d'éclairage dynamique à Led, économe en énergie et adapté pour les manifestations,
- ✓ le réseau électrique,
- ✓ le système d'arrosage.

CURAGE DU BÉAL

Une opération de nettoyage et de curage du Béal est programmée à compter du 15 mai prochain, pour une durée de 4 semaines (ou plus en cas d'intempéries).

Durant cette opération, le canal sera asséché et des travaux de réfection du radier seront réalisés.

ESPACE D'EXPRESSION

ENSEMBLE POUR LA CRAU http://eplc83.com

Ce qui est bien avec les chiffres (ou mal, c'est selon), c'est que l'on peut leur faire dire tout et son contraire. Prenons l'exemple de la baisse des dotations de l'Etat (DGF), dont M. le Maire se plaît à considérer qu'elle est responsable d'une grande partie de nos problèmes financiers. Pour la période de 2014 et 2017, la DGF a baissé de 128 k€ en 2014, puis à nouveau de 326k€ en 2015, de 332 k€ en 2016 et de 175 k€ en 2017, soit une perte de 961 k€. Mais si on intègre à chaque année les pertes des années précédentes, on obtient alors une baisse de 128 k€ en 2014, de 454 k€ en 2015, de 786 k€ en 2016 et 961 k€ en 2017 soit un total cumulé de 2 329 k€, (chiffres « zoom sur la DGF » du rapport sur les orientations budgétaires 2017). Le chiffre obtenu est juste, le raisonnement également. Ce calcul est un cumul des pertes par rapport à une DGF qui serait restée stable depuis 2013. Mais il faudrait alors, par honnêteté, adopter ce même raisonnement sur d'autres chiffres du budget et les présenter également en cumulé sur plusieurs années. Par exemple sur les impôts locaux (Taxe d'habitation et foncier). M. le maire nous rappelle chaque année que les taux n'ont pas été augmentés depuis 2009. Cela est rigoureusement exact. Mais rappelons qu'il avait augmenté ces taux, en 2009, de 4,25 %. Si on applique aux impôts le même raisonnement que pour la DGF, en comparant avec des taux qui seraient restés stables au niveau de ceux de 2008, les taux à La Crau ont été supérieurs de 4,25 % chaque année de 2009 à 2017, ce qui produit une augmentation cumulée de 38,25 % de ces impôts. Si par rapport à 2013, on a reçu 2329 k€ en moins de DGF, avec le même raisonnement, les sommes que nous avons versées pour nos impôts locaux, ont été augmentées de 38,25% par rapport à 2008. Il convient d'ajouter l'augmentation de plus de 12 % des bases, imposée par l'Etat, entre les années 2009 et 2017. Et bien sûr personne n'a oublié le nouvel impôt spécial CATPM. Sacrés chiffres, et sacré raisonnement !

Vos élus : René Millot - Maguy Fache

LA CRAU - CAP SUR L'AVENIR

La Crau - Cap sur l'Avenir n'a pas transmis d'article ce mois-ci

LA CRAU BLEU MARINE (lacrau.bleumarine@gmail.com)

Page Facebook : La-Crau-Bleu-Marine.

Chers Craurois, chers Moutonnais
Le jeudi 30 mars a été votée à Toulon, à une écrasante majorité, la transformation de TPM (Toulon Provence Méditerranée) regroupant douze communes et sans doute plus quand la Communauté des Communes du Gapeau les rejoindra (5 communes supplémentaires) en TPM Métropole. Comme d'habitude, on nous assure que cela n'augmentera pas le nombre de fonctionnaires territoriaux, que cela générera des économies et que cela n'augmentera pas les impôts. Cette même promesse nous avait été faite lors de la création de TPM. On voit le résultat ! TPM a supprimé, par exemple, l'abattement général sur la taxe d'habitation ainsi que l'abattement sur les familles nombreuses, ce qui impacte la base du calcul, augmentant ainsi la taxe de tout un chacun et pénalisant tout particulièrement les familles avec enfants. Nouveauté discrète des LR mais dénoncée par nos élus communautaires FN.
Couche après couche, on note une explosion des dépenses publiques et des taxes. D'autre part, les communes se voient inexorablement privées de leurs compétences et les élus locaux dépouillés du pouvoir de gérer leur territoire en tenant compte des besoins de la population locale. Exit la proximité si chère à nos concitoyens ! Quant aux recours, ils seront rendus difficiles, compliqués par la centralisation du pouvoir et par la multiplicité de la paperasserie qui, contrairement à ce qu'on nous affirme régulièrement, ne diminue jamais et ne se simplifie pas non plus. Et haro sur les communes dissidentes ! Elles risquent de payer leur rébellion en subissant des représailles administratives et financières. **Vos élus Front National sont résolument contre ce transfert de pouvoir et de compétences**. Laissons aux Maires leur liberté de manœuvre sur un territoire qu'ils connaissent mieux que personne, à la condition qu'ils se concertent d'avantage avec leurs administrés.
Les coopératives intercommunales ont autrefois prouvé leur efficacité et leur raison d'être. Les syndicats intercommunaux étaient alors adaptés aux différentes problématiques rencontrées : gestion des rivières, des pistes, etc.… Ils avaient cette flexibilité de regrouper des secteurs élargis pour régler des questions particulières concernant en même temps les territoires de plusieurs communes limitrophes. Mais ils n'ont jamais engendré les surcoûts exagérés que génèrent les actuelles communautés d'agglomérations. Un peu de bon sens et d'économie ne ferait pas de mal dans la gestion de l'argent public alors que, dans toutes les couches sociales, les Français peinent à boucler leurs fins de mois !
Aline Renck-Guigue - Bernard Aussibal - Isabelle Azemard

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

MAI / JUIN 2017

ZONES	MAI	JUIN
ZONE 1 : Parc de La Moutonne L'Estagnol / L'Estalle	Mercredi 3	Mercredi 7
ZONE 2 : La Pie / La Durande La Haute-Durande	Mardi 2	Mardi 6
ZONE 3 : Centre La Moutonne La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 4	Jeudi 1er
ZONE 4 : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 5	Vendredi 2
ZONE 5 : Les Cougourdons Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Mercredi 10	Lundi 12
ZONE 6 : Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 9	Mardi 13
ZONE 7 : Rocade de l'Europe Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 11	Jeudi 8
ZONE 8 : Les Arquets Sud Les Levades / Les Goys Fourniers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 12	Vendredi 9
ZONE 9 : Les Arquets Nord Les Maunières / Jean Toucas 1ère DFL / 22ème BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 15	Lundi 19
ZONE 10 : Les Escudiers	Mardi 16	Mardi 20
ZONE 11 : Les Meissonniers	Jeudi 18	Jeudi 15
ZONE 12 : Les Longues Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 19	Vendredi 16
ZONE 13 : La Gensolenne La Grassette / La Bastidette Le Mont-Redon	Lundi 22	Lundi 26
ZONE 14 : La Monache Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 23	Mardi 27
ZONE 15 : Le Vallon du Soleil Les Martins	Mercredi 31	Jeudi 22
ZONE 16 : Maraval / Montbel	Vendredi 26	Vendredi 23

+ D'INFOS

✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24
✓ Toutes les infos utiles sont également en ligne sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique «Démarches / Environnement»

Tourisme

Taxe de séjour sur le territoire TPM : une plateforme en ligne pour les hébergeurs

Depuis le 1er janvier 2017, la taxe de séjour* est intercommunale ; la réglementation impose en effet une harmonisation des tarifs sur l'ensemble des 12 communes du territoire. La communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée a mis en place une plateforme de télé-déclaration pour l'ensemble des hébergeurs des 12 communes de son territoire :
https://tpm.taxesejour.fr

Ce portail permet de déclarer en ligne de façon **simple et rapide** les montants de la taxe de séjour collectés, d'imprimer ou télécharger ses registres, ses déclarations et les reçus de paiement. Elle propose également le règlement par CB, espèces, virement bancaire ou chèque.
Cette plateforme contient toutes les informations utiles, les contacts et répond aux questions que le grand public et les hébergeurs peuvent se poser : qui paye la taxe de séjour, les cas d'exonération, les tarifs et modes de calcul, les droits et obligations,…

** Cette taxe, demandée aux touristes séjournant sur le territoire, permet de financer les dépenses liées à la fréquentation touristique ou aux dépenses relatives à des **actions de promotion et de gestion des espaces naturels** à des fins touristiques du territoire TPM.*

Plus d'infos sur : http://tpm-agglo.fr/taxe-sejour

Métropole

Une étape décisive pour le devenir du territoire !

Le conseil communautaire du 30 mars dernier a adopté, à l'unanimité des 12 maires et la majorité des conseillers communautaires de TPM, le passage en métropole du territoire le 1er janvier 2018.

Le conseil communautaire a adopté le passage en métropole au 1er janvier 2018

« Un moment historique depuis la création de la communauté d'agglomération en 2002 », a souligné le président de TPM Hubert Falco. Les conseils municipaux des communes de l'agglomération sont désormais invités à se prononcer sur cette transformation, par un vote à la majorité qualifiée : au moins la moitié des conseils municipaux, représentant les deux tiers au moins de la population totale de TPM, soit 6 communes représentant au moins 285 226 habitants. C'est ensuite un décret qui actera la transformation du territoire en métropole.

Des moyens accrus et une reconnaissance nationale
Cette mise en réseau des métropoles françaises renforcera l'alliance des territoires, en leur donnant plus d'attractivité et de rayonnement, en les dotant d'un statut leur offrant davantage de moyens et de visibilité; en participant notamment aux démarches de planification majeures, telles que le Contrat de Plan Etat/Région et le nouveau Pacte Etat/Métropole permettant de bénéficier de fonds spécifiques sur l'ensemble des grands dossiers structurants.

*« Aujourd'hui, nous souhaitons **prendre toute la place qui est la nôtre sur le territoire national** et afin, notamment, de préserver notre identité varoise entre les métropoles marseillaise et niçoise »*, a précisé Hubert Falco. Les élus des 12 communes vont désormais examiner les compétences transférées *« sans précipitation, avec bon sens, en respectant comme nous l'avons toujours fait l'identité communale et **en privilégiant les liens de proximité dans chacune de nos communes** ».*

La Fête de la Nature aux Salins

Comme chaque année, cet évènement national est destiné à célébrer la nature à travers plusieurs milliers de manifestations gratuites dans la nature et au contact de professionnels et de bénévoles. L'objectif est de célébrer la nature avec le grand public, en prenant le temps d'en découvrir ou redécouvrir les richesses. TPM et les Salins vous invitent à participer à **2 jours d'animations « biodiverstissantes »** aux Vieux Salins d'Hyères les 20 et 21 mai de 10h à 18h.

Au programme au sein du **village « Art & Environnement »** : expositions photographiques, créations et animations « éco-musicales », « jouons avec le soleil », ateliers, visites guidées, balades en calèche et visites naturalistes,... Profitez également de l'ouverture exceptionnelle d'un parcours pour vous immerger dans l'univers des Salins. Une occasion originale, pour toute la famille, de découvrir les Vieux Salins.
Les 20 et 21 mai de 10h à 18h aux Vieux Salins d'Hyères

Renseignements : 04 94 01 36 33
www.tpm-agglo.fr

RETOUR EN IMAGES

MARS / AVRIL 2017

Vendredi Culturel avec «Noces de Rouille»

Concert de Printemps avec la Lyre de La Crau et l'Ecole de Musique

Repas Couscous du CCAS

Rencontres Internationales de Danse de La Crau

Le Printemps de la Musique

AGENDA
MAI 2017

Du 29 avril au 14 mai
Tournoi Open de l'USC Tennis
Complexe Sportif du Fenouillet
Ouvert à tous les licenciés de la Fédération Française de Tennis classés jusqu'à 15/1
1200 € de lots à gagner dont 600 € en espèces
Frais d'engagement : de 12 à 15 €
Infos et inscriptions :
06.20.80.77.15 ou 04.94.57.86.60 /
gervais.frederic@club-internet.fr

Samedi 6
Challenge du Souvenir
Concours fédéral de pétanque 3x3 à la mêlée organisé par l'Amicale Bouliste Moutonnaise
Boulodrome Jean Marcel Bruno,
La Moutonne - 14h
½ finales et finale le dimanche 7 mai à 9h
Infos : 04.94.57.30.89 - a-b-m@orange.fr

Dimanche 7
2nd tour de l'élection présidentielle
Bureaux de vote - de 8h à 19h
Infos : Service Elections - 04.94.01.56.80

Dimanche 7
Sortie du CCAS - Spectacle Holiday on Ice
au Palais des Sports de Marseille
Départ de l'Office de Tourisme à 13h15
Sortie demi-journée réservée aux Séniors de 60 ans et plus
Participation financière : 55 €
Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

Lundi 8
Tournoi « Vétérans » de l'USCC Foot
Complexe Sportif Louis Palazy

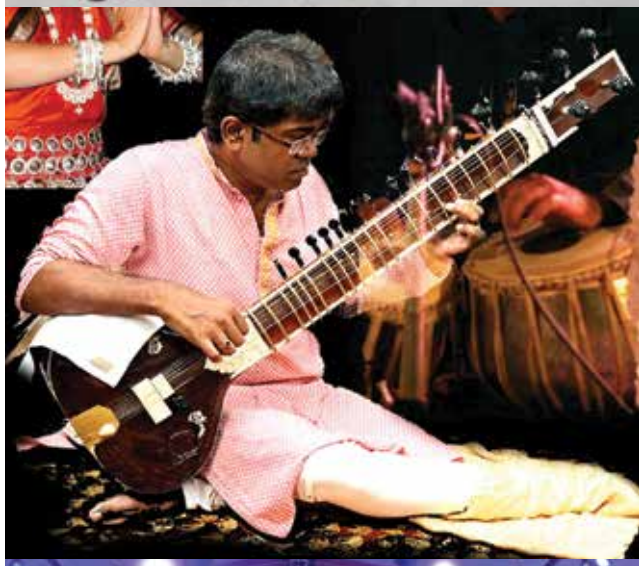

Lundi 8
Cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945
Rendez-vous à 11h devant l'Hôtel de Ville
Cortège et dépôt de gerbes au Mémorial du Parking Jean Moulin

Mardi 9
Déjeuner dansant du CCAS pour la Fête des Mères
Espace Culturel Maurric - 12h
Repas « aïoli ». Animation réservée aux seniors de plus de 70 ans
Attention ! Apporter ses couverts !
Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

Vendredi 12
Concert « Racines et Route des Indes »
Auditorium de l'Ecole de Musique – 21h
Concert de musique classique indienne de style Hindustani (Nord de l'Inde) et dialogue avec danse et poésie
Entrée gratuite sur réservation
Infos : Ecole de Musique - 04.94.66.05.87

Samedi 13
Café des Parents
Espace Jean Natte (rez-de-chaussée)
de 10h à 12h
Thème : La sécurité
Rencontre et échanges entre parents mais aussi grands-parents, enseignants, etc. organisée par les associations de parents d'élèves FCPE et PEEP
Ouvert à tous
Infos :
Stéphanie RENUCCI
(Présidente FCPE Mauron/Giono)
au 06.22.20.09.89
renucci.stephanie@neuf.fr

AGENDA
MAI 2017

Samedi 13
Grand Déballage de Printemps de l'association de commerçants « Les Vitrines de La Crau »
Avenue Lieutenant jean Toucas
de 9h à 16h
Grand vide grenier mêlant les commerçants craurois et les particuliers. Initialement prévue en mars, cette manifestation avait dû être annulée compte tenu des mauvaises conditions météorologiques.
Tarif : 10 € l'emplacement
Infos et inscriptions :
06.17.68.08.58 ou vitrineslacrau@gmail.com

Dimanche 14
Fleurs en Fête ! (7ème édition)
Centre-ville de La Crau - de 9h à 18h
Foire aux plants, ateliers et animations en centre-ville sur le thème de la fleur et des jardins
Infos :
Service Culture et Evénementiel - 04.94.01.56.80

Mardi 16
Spectacle des classes de CP et CE1 de l'école élémentaire Jean Aicard
Espace Culturel Maurric - 18h
Chants, danses et orchestration sur le thème des contes adaptés au cinéma

Mercredi 17
Portes ouvertes de la section féminine de l'USCC Foot
Complexe Sportif de l'Estagnol,
La Moutonne - de 14h à 16h
Infos : 07.50.21.88.98

Jeudi 18
Spectacle du groupe scolaire Marcel Pagnol
Espace Culturel Maurric - 17h30

Vendredi 19
Spectacle de l'école élémentaire Jean Giono
Espace Culturel Maurric - 14h
(ouverture des portes à 13h45)

Vendredi 19
Scène ouverte
Auditorium de l'Ecole de Musique – 21h

Dimanche 21
Vide grenier de l'association La Crau'ch Coeurs
Piétonnier Jean Natte (le long du Béal)
de 7h à 13h
Tarif : 10 € l'emplacement pour les adhérents à jour de leur cotisation, 12 € pour les non adhérents
Inscriptions : Office de Tourisme, les lundi 15, mercredi 17, vendredi 19 mai de 9h à 12h et de 15h à 17h, et le samedi 20 mai de 9h à 12h
Renseignements :
06.03.32.68.13 ou 06.86.43.22.58

Mardi 23
Spectacle des classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école élémentaire Jean Aicard
Espace Culturel Maurric - 18h
Chants et danses sur le thème des comédies musicales

Jeudi 25
Tournoi « 3 Shots » de l'Ascension de La Crau (Echecs)
Espace Jean Natte - à partir de 10h
Organisé par l'Echiquier CCS Craurois
Infos : 06.88.48.29.49 ou 06.09.52.81.66

Vendredi 26

Sortie du CCAS à Fréjus

Départ de l'Office de Tourisme à 8h30

Visite guidée de Fréjus, repas et retour par la côte à la découverte de l'Estérel. Sortie journée réservée aux Seniors de 60 ans et plus

Participation financière : 46,50 €

Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

Du vendredi 26 au dimanche 28

1er Tournoi Open Fide de La Crau (Echecs)

Espace Jean Natte

Organisé par l'Echiquier CCS Craurois

Infos : 06.88.48.29.49 ou 06.09.52.81.66

Samedi 27

Cérémonie commémorant la Journée Nationale de la Résistance

Rendez-vous à 11h devant l'Hôtel de Ville

Cortège et dépôt de gerbes au Mémorial du Parking Jean Moulin

Samedi 27

Gala de Boxe TRT13

(Trophée Rémi TELANI 13ème édition)

Espace Culturel Maurric

19h (combats à partir de 20h)

11 combats : juniors, classe B, classe A en Kick-Boxing et K1 Rules

Présence de 4 boxeurs craurois et de combattants de la Région PACA. Démonstrations des enfants du club. Nombreuses animations : déambulations, chorégraphies, pole dance. Buvette et restauration sur place. **Tarif :** 10 €

Mardi 30

Collecte de sang

Espace Culturel Maurric - de 7h30 à 13h

Mercredi 31

Gala de la section Hip Hop du Son de La Moutonne

Espace Culturel Maurric - 18h30

Entrée gratuite

A PRÉVOIR POUR LE MOIS DE JUIN

Jeudi 1er

Spectacle de l'école maternelle Louis Palazy

Espace Culturel Maurric - 18h

Vendredi 2

Concert Live Pop-Rock en plein air

Parking Jean Moulin - de 19h à minuit

Participation des groupes locaux répétant toute l'année à l'Espace Jean Natte

Organisée par l'association Jeunesse Inter Services (JIS)

Gratuit et ouvert à tous

Buvette et petite restauration sur place

Infos : 04.94.57.81.94

Vendredi 2

Spectacle de la section UNSS Danse du Collège du Fenouillet

Espace Culturel Maurric - 20h

Thème : « 50 ans de Musiques de Publicité »

Tarif : 10 €

Dimanche 4

Gala de fin d'année de l'Ecole de Musique

Espace Culturel Maurric - 14h30

Infos : Ecole de Musique – 04.94.66.05.87

Dimanche 11

1er tour des élections législatives

Bureaux de vote - de 8h à 19h

Infos : Service Elections - 04.94.01.56.80

A NOTER

Le CCAS vous propose :

Visite de la Station de Sauvetage en Mer d'Hyères

Visites gratuites prévues les dates suivantes : **jeudi 11 mai, jeudi 18 mai et jeudi 15 juin** (départ à 9h devant l'Office de Tourisme).

Huit personnes peuvent être accueillies pour chaque visite.

Sorties « Pêche »

Initiation à la pêche en mer avec le Club de Pêche « Le Sarranier » de La Londe. Des sessions de 3h sont prévues les dates suivantes : **mardi 16 mai, mardi 20 juin et mardi 27 juin** (départ à 7h45 devant l'Office de Tourisme).

Huit personnes seront accueillies pour chaque session. Attention ! Les personnes intéressées doivent avoir une bonne condition physique et ne pas être sujettes au mal de mer.

Participation financière : 15 €

Journée olympique 2017

Mercredi 21 juin au Vallon du Soleil (de 9h à 17h)

Promotion des bienfaits du sport pour la santé et de la pratique sportive intergénération-nelle grâce à la participation des enfants des accueils de loisirs de TPM. Nombreux ateliers tout au long de la journée : rugby, handball, golf, volley, pétanque, tir à l'arc, zumba, foot, aquagym, etc. Bonne condition physique exigée !

Journée organisée par le CDOS du Var en collaboration avec TPM.

Sorties et animations réservées aux Seniors de 60 ans et plus.
Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement.

ETAT CIVIL

Naissances

Luciano VENERE
Jade VIRLOUVET
Quentin VEZZARO
Tim SPRINGINSFELD
Victor LACHERY
Max REIG
Noëlie MONTEIRO
Esteban MESTRE
Léana DEMAY
Logan COLONNA
Léo CORDIER
Marceau LUCIDE
Esteban MAGNETTO
Romy TREMPE
Luis MANTA
Marley NIBOUCHA
Charles GOUBRON
Giulia LISITANO

Mariages

Louise DEMEUSE et Marlène SOTTANI
Antoine IANOLO et Chantal SANTAITI
Thierry CHÉDOZEAU et Nathalie MEURISSE
Eric POLIERO et Nicole DAHMANI
Otavio RAMOS de OLIVEIRA
et Adielma ALMEIDE MONTEIRO
Cyril KECHOURI et Deborah LOFFICIAL

Décès

Agnese DALMASSO
Edith PASCAL veuve FONTANA
Alain ANDRIGHETTO
Jacqueline BORDE veuve CARRON
Henri LESOSTRI
Fernand JIMENEZ
Roger BALBO
Pierre MAILLARD
Jean-Baptiste BIEHLER
Céline GIANNASI
Huguette KEANE épouse PIZON
Michel PELOUX
Daniel GOUVENOU
Georges BERHAUD
Guy CHEVRIER

EN BREF

MISSION LOCALE CORAIL - EMPLOI SAISONNIER

Vous êtes scolarisé ou étudiant majeur (âgé de 18 à 25 ans) et vous recherchez un job d'été, n'hésitez pas à contacter la Mission Locale CORAIL au **04.94.12.60.40**.

Vous pouvez vous inscrire sur le fichier dédié à l'emploi saisonnier **jusqu'au 23 juin 2017** et demander un rendez-vous avec un conseiller dans les locaux de la Mission Locale situés à Hyères, Centre Europe Le Palatin - 4, Rue Georges Simenon.

LES BONS NUMÉROS

Mairie : 04.94.01.56.80
Télécopie : 04.94.01.56.83
E-mail : mairie@villedelacrau.fr

Allo Mairie ! : 0 800 00 30 24

Police Municipale : 04.94.01.56.81

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Pharmacies de garde : 3237

Dentistes de garde : 0 892 566 766

SOS Médecin : 04.94.14.33.33

SOCIÉTÉ DE CHASSE LA GRIVE

La société de chasse « La Grive » informe tous ses sociétaires que son assemblée générale aura lieu le **vendredi 12 mai 2017**, à partir de 18h, à l'Espace Jean Natte.

DÉCLARATION DES REVENUS : LE CALENDRIER 2017

Voici les dates à retenir concernant les formalités de déclaration de revenus pour 2017 :

✓ le service de déclaration en ligne est ouvert depuis le 12 avril
✓ les dates limites de déclaration en ligne varient en fonction du département de résidence des contribuables :
• départements 01 à 19,
date fixée au mardi 23 mai (minuit) ;

• départements 20 à 49,
date fixée au mardi 30 mai (minuit) ;

• départements 50 à 974/976,
date fixée au mardi 6 juin (minuit).

Attention ! En 2017, les contribuables dont le revenu fiscal de référence en 2015 est supérieur à 28 000 € doivent effectuer leur déclaration de revenus par voie électronique sur le site www.impots.gouv.fr (sauf s'ils ne disposent pas d'un accès à internet ou s'ils sont domiciliés dans un territoire avec une desserte numérique insuffisante).

Il est enfin à noter que la date limite de transmission des déclarations au format papier est fixée au mercredi 17 mai dans tous les départements.

ENQUETES INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalise sur la Commune de La Crau, une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité, jusqu'au 24 juillet 2017.

Un enquêteur de l'INSEE prendra contact avec les ménages concernés et sera muni d'une carte officielle d'accréditation. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

PERMANENCES

✓ **Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral** sur le marché de La Crau (Rue Aspirant François Philippe, près de La Poste), **mercredi 24 mai 2017**, de 8h30 à 11h45 (achat et renouvellement des titres de transport, renseignements horaires et itinéraires, etc.).

✓ **La Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Var (CPAM)** poursuit sa permanence en Mairie de La Crau, tous les vendredis, de 8h30 à 11h30.

Toutefois attention ! **Au préalable, les usagers doivent obligatoirement prendre rendez-vous auprès de la CPAM :**
- dans le point d'accueil CPAM le plus proche (consultez le site ameli.fr),
- par mail depuis votre compte Ameli,
- au 36 46 (service 0,06 €/min + prix appel).

Par ailleurs, il n'est désormais plus possible de déposer les feuilles de maladie lors de cette permanence. Celles-ci doivent être directement envoyées au Centre de la CPAM de La Rode à l'adresse suivante :
CPAM
83082 TOULON CEDEX

Daniel FILIPPI nous confie la suite de ses souvenirs liés au club de handball de notre ville.

« La première équipe, formée par Loulou CASALTA, également joueur et entraineur, avait attiré des joueurs de basket de Sanary, Jean-Pierre et Bernard SALINAS, Pierre MACCIONI et d'autres.
Puis sont arrivés Paul ALZIARI, René DUBUIS, Noël BURCHI, Francis MARTINI, Maurice et Rolland BIZE, Jean MATHIEU, Michel BERNARD, Jean-Claude SIMION, et Jean-Pierre BONNIFAY.
Vers le milieu des années 60, une équipe de jeunes a été créée, qui accueillera par la suite une génération talentueuse, composée d'Alain COLLAS, Alain BELMONDO, Serge VOLLE, Roger PABLO, Roger GAU, Alain KOGLER, Pierre SIMIAN, André MELE, Régis ROUGE… Ces joueurs connaîtront de nombreux succès en cadet, avec un « tiers » (Oui, c'est bizarre, mais c'est bien un tiers) de finale en coupe de France.
Vers 1967-68, une équipe de filles a été créée, avec Lucienne et Marie-Thérèse FORMOSO , Elisabeth et Bernadette AUDIBERT, Marie-Christine COLLAS. Puis sont arrivées Magali LONJON, Nadine GARCIA, Hélène HERVE, Anne-Marie MILESI, les trois sœurs BRUNO, DEGIOANNI, Cathy KOGLER, Martine PERLIN, Martine MATHIEU et j'en oublie.

Plus tard, dans les années 70, le terrain a reçu un beau revêtement en goudron avec les lignes tracées à la peinture, les ampoules ont été remplacées par quatre projecteurs, et nous avons bénéficié de deux petits vestiaires avec douches, ce qui était un net progrès. En 1977, la construction du Gymnase a offert aux joueurs des conditions de jeux modernes, et permis de nouvelles ambitions, toujours avec Loulou CASALTA comme entraineur.

Lorsque je repense à ces années, il y a deux noms qui me viennent à l'esprit et dont je voudrais parler. Le premier, c'est Loulou, créateur du club, joueur et entraîneur. Ce grand gabarit aux multiples passions, exerçait avec succès ses talents en de nombreuses activités, aussi diverses que le sport, l'art, la pêche à la mouche, et bien d'autres encore. Il a longtemps été l'âme et le moteur de notre club. Sa présence au bord des terrains était rassurante pour les joueurs, surtout nous les jeunes qu'il considérait comme ses enfants, et intimidante pour les adversaires qui ne voulaient pas risquer l'affrontement avec cette force de la nature. Sous sa direction, les entrainements commençaient inévitablement par des exercices physiques intensifs. Cette pratique, inhabituelle à l'époque, nous offrait des fins de match sans baisse de régime, contrairement à la plupart de nos adversaires. Mais Loulou était aussi et surtout un technicien qui se formait régulièrement aux nouvelles techniques pour nous faire progresser. Sa personnalité a attiré de nombreux jeunes gens de la commune, pour faire, au fil des années, de la section handball une des plus importantes de l'USC.

La seconde personne dont je veux parler est arrivée au club à la fin des années 70, au moment où, associé à René VICTOR, je tenais le bar « la Civette ». C'était le siège du club de hand, car les bars servaient de siège aux associations sportives. C'était le lieu de rendez-vous des joueurs lors des matches à l'extérieur : ils pouvaient s'y abriter s'il pleuvait. De plus, il était équipé d'un téléphone, ce qui était pratique.

Un jour, alors que je travaillais au comptoir, je me vois arriver un mataf (un marin) avec sa biasse (son sac) qui me dit « qu'il joue un peu au handball », et qu'il cherche un club. Je l'ai envoyé au gymnase pour que Loulou voit ce qu'il valait. Le soir même, celui-ci m'a téléphoné « Prépare une licence, on le fait signer tout de suite ! ». Ce joueur, c'était Daniel CUENCA. Grâce à des moyens physiques exceptionnels et une technique hors du commun pour l'époque, il pouvait presque gagner un match à lui tout seul ! Je ne veux rien enlever à ses coéquipiers qui faisaient leur part du boulot, et la faisaient même très bien, mais, Daniel, c'était le talent à l'état pur. Grâce à lui le club avait pris une autre dimension. »

Les joueurs de l'équipe sénior de 1970 posent en compagnie du président de la section, Jean BRUG.

AU MENU DE LA CANTINE
RESTAURATION SCOLAIRE

Attention ! Ces menus sont susceptibles de modifications en fonction des disponibilités des produits et des propositions des producteurs locaux

du 2 au 5 mai

Lundi

Férié

Mardi
- Salade de tomates
- Saucisse de strasbourg
- Pâtes
- Camembert
- Ananas au sirop

Jeudi
- Melon jaune
- Paëlla au poulet
- Riz (BIO)
- Saint-Paulin
- Crème au caramel

Vendredi
- Salade de pépinettes
- Filet de poisson frais
- Carottes persillées
- Tomme blanche
- Fruit de saison

du 9 au 12 mai

Lundi

Férié

Mardi
- Betteraves vinaigrette
- Steak haché charolais et ketchup
- Frites
- Croc-lait
- Yaourt aromatisé

Jeudi
- Oeuf dur mayonnaise
- Sauté de boeuf à la provençale (R)
- Semoule
- Emmental
- Fruit de saison (BIO)

Vendredi
- Carottes râpées
- Suprême de colin meunière et citron
- Epinards à la béchamel
- Carré de l'est
- Tarte aux fruits

du 15 au 19 mai

Lundi
- Carottes râpées (BIO)
- Aiguillettes de poulet au jus
- Semoule de blé
- Croc-lait
- Petit filou aux fruits

Mardi
- Salade de tomates basilic
- Escalope viennoise citron
- Ratatouille
- Samos
- Compote de pommes

Jeudi
- Tartine de pâté de campagne et cornichon
- Rôti de boeuf au jus
- Courgettes en béchamel
- Gouda
- Fraises du terroir

Vendredi
- Melon d'Espagne
- Parmentier de poisson frais
- Brie (BIO)
- Fruit de saison

du 22 au 25 mai

Lundi
- Salade verte du terroir
- Gratin de pâtes charcutier
- Carré frais
- Flan à la vanille

Mardi
- Pizza marguerite
- Mijoté de dinde au citron
- Ratatouille (BIO)
- Yaourt nature
- Fruit de saison

Jeudi

Férié

Vendredi

Férié

du 29 mai au 2 juin

Lundi
- Tomate vinaigrette
- Steak haché ketchup
- Pommes frites
- Coulommiers
- Fruit

Mardi
- Melon
- Sauté de boeuf aux carottes (R)
- Haricots verts persillés (BIO)
- St Nectaire
- Beignet aux pommes

Jeudi
- Quiche lorraine
- Rôti de porc aux herbes (R)
- Carottes persillées
- Petits suisse
- Fruit de saison

Vendredi
- Haricots verts, tomates, maïs (BIO)
- Marmite de poisson sauce persane
- Riz créole
- Tomme blanche (BIO)
- Smoothie fraise pastèque

La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire

Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : www.villedelacrau.fr

Ville de La Crau · Toulon Provence Méditerranée Communauté d'Agglomération · Var Le Département · Région Provence Alpes Côte d'Azur

INFOS LEGALES

La Crau, une ville à la campagne
Mai 2017
Dépôt légal : janvier 1993
Directeur de publication : M. Christian SIMON
Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau
Création graphique : Mairie de La Crau
Impression : Imprimerie Marim - 04 98 00 13 00
Distributeur : ADREXO - 04 94 30 22 10
Imprimé à 9000 exemplaires